



MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

MARCHES ET ACCORDS-CADRES

ATTRI1

ACTE D'ENGAGEMENT¹

A - Objet de l'acte d'engagement.

■ Objet du marché ou de l'accord-cadre:

Accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux de voirie et aménagement de l'espace public 2024-2028

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l'accord-cadre suivantes,

- CCAP
- CCTP
- BPU :

CCAG - Travaux, Arrêté du 3 mars 2014 modifiant l'arrêté du 8 septembre 2009 portant approbation du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de travaux.

Il est réputé être connu par le candidat et n'est pas joint matériellement au présent marché

Et conformément à leurs clauses,

Le signataire, **Nicolas BRECHET Directeur Régional**

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Engage la société **COLAS France** sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

Agence de Blois : 3, Rue René Descartes / ZI des Gailletrous II - 41260 LA CHAUSSEE ST VICTOR

Siège social : 1, Rue du Colonel Pierre Avia – 75730 PARIS

☎ 02 54 74 05 33 ✉ contact.blois@colas.com

Siret : 329 338 883 00229 – RCS PARIS 329 338 883 – APE 4211Z

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à exécuter les prestations demandées

aux prix indiqués dans le bordereau de prix unitaires au présent document.

à travers l'émission de bons de commandes dont les montants totaux cumulés sur l'ensemble de la durée de de l'accord cadre seront :

Au minimum de : 100 000 € HT

Au maximum de: 2 500 000 € HT

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :

conjoint OU solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

■ Nom de l'établissement bancaire : VOIR RIB JOINT

■ Numéro de compte :

B4 - Avance *(article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :*

Je renonce au bénéfice de l'avance : NON OUI

B5 - Durée d'exécution du marché ou de l'accord-cadre :

La durée d'exécution de l'accord cadre est de 12 mois à compter de la date de notification du marché ou de l'accord-cadre.

Le marché ou l'accord cadre est reconductible par ordre de service :

- Nombre des reconductions : 3
- Durée des reconductions : par période de 12 mois

C - Signature de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

C1 – Signature de l'accord-cadre par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Nicolas BRECHET, Directeur Régionale	LA CHAUSSEE ST VICTOR, le 04/09/2024	Nicolas BRECHET Signature numérique de Nicolas BRECHET Date : 2024.09.04 09:05:22 +02'00'

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature de l'accord-cadre en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C3 – Annexes :

La présente offre est complétée par les annexes suivantes :

Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV4) ;

Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV5) ;

Autres annexes (*A préciser*) ;

D - Identification et signature de l'acheteur.

■ Désignation de l'acheteur :


**COMMUNE DE VINEUIL
RUE DE LA REPUBLIQUE
41350 VINEUIL**

■ Nom, prénom, qualité du signataire de l'accord-cadre :

**M. FRANCOIS FROMET
MAIRE DE VINEUIL**

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 :

**MONSIEUR LE MAIRE
COMMUNE DE VINEUIL
RUE DE LA REPUBLIQUE
41350 VINEUIL**
Mairie.vineuil@vineuil41.fr
Tel : 02 54 50 54 50
Fax : 02 54 50 00 70



■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

**Centre des finances publiques
Trésorerie de Blois Agglomération
9, rue Louis Bodin
CS 90002
41011 Blois Cedex
Tél : 02.54.74.07.49.**

■ Imputation budgétaire :

02401-VOI-2315

